



Aménagement
du territoire
et développement local



Animations :
rejoignez les groupes



Formation



Agro-environnement



Bâtiment



Gestion du bois
et de la haie



Cultures & Fourrages
et produits cidricoles



Élevage



Conseil aux entreprises :
Stratégie



Conseil aux entreprises :
Technico-économique

Gestion administrative et de l'information



PirellaGöttsche - 1^{ère} édition : 06/09

Gestion de la veille réglementaire et du travail administratif

Prestation en groupe permettant d'exercer une veille sur la réglementation agricole et un meilleur suivi administratif de l'exploitation.



Les atouts clés

- *Etre en veille par rapport à la réglementation agricole.*
- *Mieux comprendre contenu de cette réglementation pour aider à la prise de décision.*
- *Etre plus efficace dans la gestion administrative et documentaire de l'exploitation.*
- *Mieux se préparer aux contrôles (identification, PAC, conditionnalité, ...).*



Ce que nous vous proposons

- Des rencontres en fonction de l'actualité agricole.
- Une explication pédagogique de la réglementation et ses répercussions techniques et pratiques sur les exploitations de chaque participant.
- Un partage des expériences de chacun dans le suivi administratif et la gestion informatique.
- Des outils et des conseils dans la gestion administrative : aménagements du bureau, planning des tâches, outils d'enregistrement des pratiques.

Public

- Les agriculteurs voulant intégrer le volet réglementaire pour progresser dans la gestion administrative de leur exploitation.

Les +

- Un travail en groupe restreint qui permet un partage des expériences.
- L'intervention de personnes spécialisées en fonction des thématiques traitées.
- Des formations à proximité de chez vous.

A savoir

- Possibilité de bénéficier d'un crédit d'impôt formation et d'une aide au remplacement.



Résultats

- Une meilleure compréhension de la réglementation.
- Des méthodes et outils partagés pour faciliter le suivi administratif de l'exploitation.
- Des alertes sur les échéances réglementaires et les pratiques à respecter.

Chambre d'Agriculture de la Manche
Maison de l'Agriculture
Avenue de Paris
50000 SAINT-LÔ Cedex
Tél. 02 33 06 49 55
developpement@manche.chambagri.fr
www.manche.chambagri.fr

